

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 3 septembre 2010

**Service instructeur**

Service de l'Environnement et de  
l'Agriculture

N° CP-2010-10-6-12

**Service consulté**

**SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS LUTTANT CONTRE L'ÉROSION  
DANS LE CADRE DU PLAN VÉGÉTAL POUR L'ENVIRONNEMENT (PVE)  
(C244 - DÉVELOPPEMENT RURAL)**

Résumé : *Dans le cadre du Plan Végétal pour l'Environnement (PVE), il vous est proposé de vous prononcer sur quatre dossiers éligibles représentant un total de 4 800,00 € de subvention.*

A l'instar du Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage (PMBE) pour la filière élevage, l'Etat a souhaité mettre en place en 2006 un plan d'aide aux investissements pour la filière grandes cultures, le plan végétal environnement (PVE). Comme le PMBE, le PVE associe les différents financeurs publics (Etat, collectivités, Agence de l'Eau), assure la cohérence des interventions, a l'avantage d'être notifié à Bruxelles et d'être cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

Lors du BP 2007, le Département a décidé d'intervenir sur les investissements relatifs à l'enjeu érosion, l'Etat, la Région et l'Agence de l'Eau intervenant sur les enjeux nitrates et produits phytosanitaires. Cette implication a été inscrite au contrat de projets et dans le volet régional (DRDR) du plan de développement rural hexagonal (PDRH).

Le paiement des aides PVE se fait via l'Agence de Services et de Paiement (ASP), avec laquelle une convention de paiement associé a été signée.

L'enveloppe PVE du Département du Haut-Rhin pour 2010 s'élève à 62 500 €.

Dans ce cadre, quatre dossiers ont fait l'objet d'un examen par le comité technique PVE réuni le 9 juillet 2010 (ce comité regroupe l'ensemble des partenaires techniques et financiers de cette démarche). Ils concernent l'acquisition d'outils de travail du sol simplifié, de herses rotatives et d'un déchaumeur.

Ces quatre projets, qui s'avèrent éligibles aux critères en vigueur, représentent une subvention totale de 4 800,00 €, qui sera versée à l'ASP du Programme C244 chapitre 204 Nature 20418 Fonction 74, conformément à la convention en vigueur.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 03 SEPTEMBRE 2010

Développement rural (Inv)  
PROGRAMME 2010

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DRU03979	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (EX CNASEA)</b> Financement de matériel de lutte contre l'érosion Domaine RIEFLE PFAFFENHEIM – Herse rotative	5 000,00	20%	1 000,00
DRU03978	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (EX CNASEA)</b> Financement de matériel de lutte contre l'érosion EARL HERTZ EGUISHHEIM – Herse rotative	5 000,00	20%	1 000,00
DRU03977	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (EX CNASEA)</b> Financement de matériel de lutte contre l'érosion CUMA des 4 SAISONS GALFINGUE - Déchaumeur	8 000,00	20%	1 600,00
DRU03975	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (EX CNASEA)</b> Financement de matériel de lutte contre l'érosion EARL DES DEUX PAYS FRANKEN – Outil travail du sol simplifié	6 000,00	20%	1 200,00
			Total	4 800,00